

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, a pris les décisions suivantes :

DESIGNATION DES DELEGUES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET D'ISABLE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	M. Gilles MOREL M. Bruno PRADIER M. Jean-Claude RAYMOND
ENVIRONNEMENT/ DEVELOPPEMENT DURABLE	M. Jean-Michel BURELLIER Mme Sylvie DENTON M. Bruno PRADIER
SERVICES A LA POPULATION/ COHESION SOCIALE	Mme Marie-Christine MURON Mme Delphine RUSSIER Mme Sandra MATHELIN
GESTION DU PATRIMOINE	Mme Sandra MATHELIN Mme Florence LAMOTTE M. Jean-Claude RAYMOND
TOURISME / CULTURE	Mme Françoise GERY Mme Martine CHARON

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT POUR LA COMMISSION D'EVALUATION DE TRANSFERT DE CHARGES

Nomme M. Alain BERAUD, en tant que représentant titulaire et Mme Céline MOUNIER en tant que représentant suppléant pour la CETC (Commission d'évaluation des charges transférées).

PROPOSITION DE MEMBRES A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS (CIID)

Propose une liste de 6 membres potentiels à la Commission Intercommunale des impôts directs : Mme Frédérique VERDIER, MM Jean Claude RAYMOND, Gilles MOREL, Jean-Michel BURELLIER, Mme Pascale CHAVANNE et M Lionel ZURRO

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE DROIT AU SYNDICAT D'INITIATIVE

Désigne M. Jean-Claude RAYMOND, représentant de droit de la commune au Syndicat d'Initiative des Vals d'Aix et Isable.

MISE EN PLACE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Suite au renouvellement des conseils municipaux, M. Bruno PRADIER a été désigné parmi le conseil municipal, correspondant en charge des questions défense.

FEDERATION FRANÇAISE DES STATIONS VERTES : NOMINATION D'UN REFERENT

Choisit Mme Sylvie DENTON, conseillère municipale, au titre de référent de la commune à la Fédération Française des Stations Vertes.

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Décide de créer un périmètre du droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU.

La délibération sera affichée en Mairie pendant un mois et publiée par mention dans les annonces légales de deux journaux diffusés dans le département.

BUDGET PRINCIPAL 2014 DECISION MODIFICATIVE N°1

Prévoit l'inscription de crédits pour la réalisation de travaux dans la maison à colombages, 2 rue Robert Lugnier.

MATERIEL MIS A DISPOSITION UTILISATEURS SALLE CULTURELLE : TARIF COMPLEMENTAIRE

Prévoit un tarif complémentaire de remboursement de matériel perdu ou endommagé par les utilisateurs de l'équipement culturel.

AMENAGEMENT CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises pour le marché de travaux en vue de la construction du groupe scolaire et le lancement des consultations par Marché à Procédure Adaptée.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AU PAYS D'AIX ET D'ISABLE »

Accorder une subvention exceptionnelle à l'Association « Au Pays d'Aix et d'Isable » pour l'organisation d'une exposition à St Germain Laval du 5 juillet au 24 août 2014, pour commémorer le centième anniversaire de La Grande Guerre 1914-1918.

RYTHMES SCOLAIRES

Sous réserve de validation par le Conseil d'Ecole à intervenir le 27 mai 2014, approuve la proposition visant à planifier le temps d'activité périscolaire le mardi après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 30.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les permanences pour la tenue du bureau de vote ont été fixées pour le 25 mai 2014 de 8 heures à 18 heures.